

Bilan 2007-2009 de l'appel à projets

Bâtiments et quartiers de Qualité Énergétique et Environnementale



L'appel à projets

Un appel à projets pérenne, pluri-annuel et évolutif

▪ **Contexte :** - le PREBAT

-la démarche HQE en région

▪ **Cadre pour l'aide à l'investissement dès mi 2007 à destination des maîtres d'ouvrages publics ou privés pour des projets de construction ou de réhabilitation, ou d'écoquartiers**

▪ **Des critères techniques évolutifs basés à la fois sur des performances énergétiques et une démarche de qualité environnementale**



Dispositif d'accompagnement 2010

- **Réhabilitation exemplaire de qualité énergétique et environnementale – niveau BBC Rénovation**
- **Construction exemplaire BBC favorisant le recours au bois vers des bâtiments à énergie positive**

Volet étude : concerne les études non réglementaires
mode d'intervention : 50% avec un plafond de 20 000 €

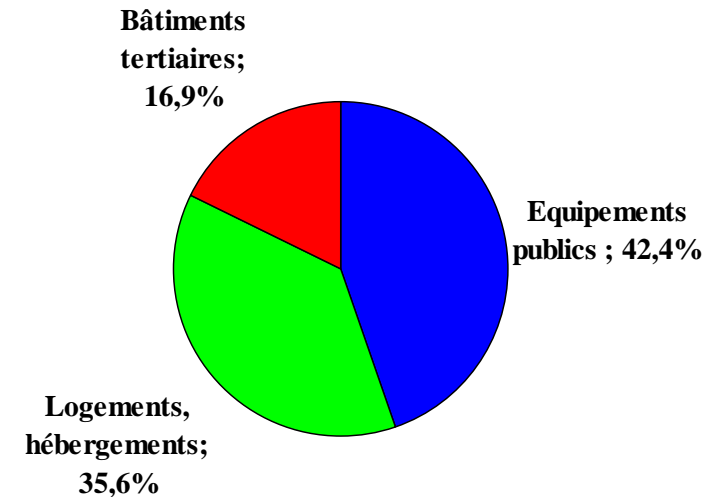
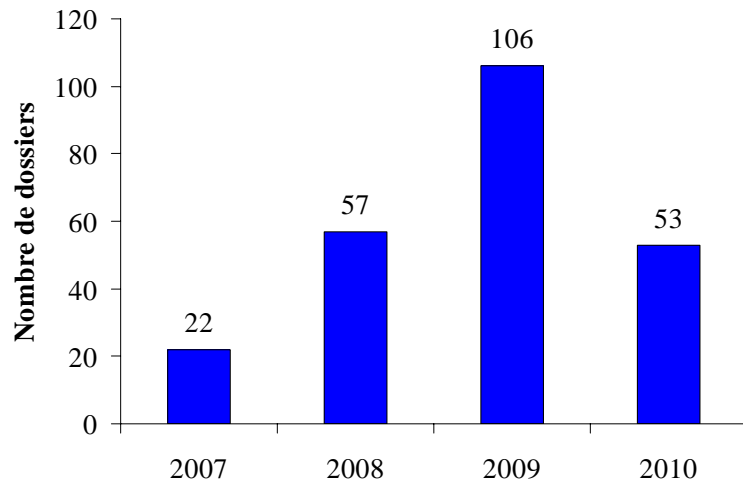
Volet investissement : concerne les investissements liés à la qualité énergétique et environnementale du bâtiment

Mode d'intervention : 40 % des surinvestissements avec un pl
de 200 000 €



Bilan 2007 – 2009

Quelques chiffres clés



Essentiellement en projet de construction, 30 en phase étude et 60 dossiers accompagnés en phase investissement dont une dizaine seulement de dossiers de réhabilitation



Retours d'expériences

- Un travail dès la conception en partenariat entre l'architecte et le BET thermique

- Principales caractéristiques des projets:

Enveloppe très performante (isolation renforcée des toitures et des parois (par l'extérieur) parfois même du triple vitrage)

Recours à des matériaux isolants à moindre impact environnemental et sanitaire

Ventilation double flux

Chauffage à haut rendement (chaudière gaz à condensation, poêle à bois, géothermie...)

Fort recours aux énergies renouvelables thermique ou photovoltaïque selon la typologie des projets et les besoins



Des exemples en région

Réhabilitation de l'école maternelle Léon Delrue à Burbure

Bâtiment de 500 m² de SHON construit en 1973

Isolation des murs par l'extérieur et isolation de la toiture et des faux plafonds

Remplacement des fenêtres double vitrage peu émissif à l'argon

Remplacement de la chaudière par une chaudière gaz à condensation

**Utilisation de luminaire à ballasts électroniques type T5
VMC hygro B**

Installation de panneaux photovoltaïques

Coût total : 316 593 € HT soit environ 630 €/m² SHON

Consommation initiale 350 kWh/m².an

**Cep = 100 kWh/m².an après travaux (RT - 58%),
peut prétendre au label BBC 2005**



Des exemples en région

Réhabilitation de la crèche Canaillous à Villeneuve d'Ascq

Bâtiment de 1200 m² de SHON construit en 1980

Isolation intérieure et extérieure des parois opaques et isolation de la toiture

Remplacement des fenêtres double vitrage peu émissif à l'argon

***Utilisation de luminaire à ballasts électroniques type T5
VMC double flux***

Panneaux solaires thermiques pour l'ECS

Tuiles et verrière photovoltaïques

Coût total : 1 718 000 € HT soit environ 1370 €/m² SHON

Consommation initiale 211 kWh/m².an

Cep = 116 kWh/m².an après travaux (RT Ex- 42%)



Des exemples en région

Restructuration d'un local commercial en restaurant scolaire à Ostricourt

Bâtiment de 720 m² de SHON construit en 1980

Isolation par l'extérieur des parois opaques et isolation de la toiture et de la dalle basse

Remplacement des fenêtres double vitrage peu émissif à l'argon

Chaudière gaz à condensation et plancher chauffant

Utilisation de luminaire à ballasts électroniques type T5

VMC double flux et Hygro B selon les salles

Panneaux solaires thermiques pour l'ECS

Membrane solaire photovoltaïque

Coût total : 627 100 € HT soit environ 870 €/m² SHON

Consommation initiale 439 kWh/m².an

Cep = 124 kWh/m².an après travaux (RT Ex- 42%)



Perspectives

Pour 2010, une attente forte sur les projets de réhabilitation avec un regard sur la mobilisation des professionnels, sur l'instrumentation et l'impact des matériaux

Prochaine session le 13 septembre 2010

Réflexion sur une version 2011 à la fin de l'été



Merci pour votre attention !



Rappel cadre réglementaire

Surface hors oeuvre nette (SHON) > 1000 m²

SHON < 1000 m²

Coût des travaux de rénovation thermique > 25% de la valeur du bâtiment

Coût des travaux de rénovation thermique < 25% de la valeur du bâtiment

> 1948

< 1948

RT « globale »

RT « élément par élément »

Depuis le 1^{er} avril
2008

Depuis le 1^{er}
novembre 2007